



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Internet

Question écrite n° 114929

### Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la question du tarif social de l'internet. Récemment, l'autorité de la concurrence s'est déclarée favorable à la mise en place d'un tarif social de l'internet haut débit et a suggéré d'étendre la réduction sociale du service universel téléphonique aux offres dites *triple play* des fournisseurs d'accès à internet. Elle suggère notamment que le Gouvernement étende l'éligibilité de la réduction sociale, actuellement réservée aux offres fournissant uniquement le service téléphonique, aux offres multiservices. Il lui demande quelle est sa position sur cette question et s'il suivra cette recommandation de l'autorité de la concurrence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114929

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Redressement productif

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 2011, page 7800

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)